

# SAUVEGARDE ET PROTECTION **DE LA CORNICHE NAZAIRIENNE** ET DE SON ENVIRONNEMENT

Agréée Association Locale Usagers depuis 2013

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 juin 2024**

## **PERSPECTIVES 2024/2025**

### **1) Une vigilance accrue :**

- la phase 4 du développement du Front de mer.

### **2) Une participation régulière et active aux Commissions de Suivis de Sites :**

- du CET de Cuneix, du CET de "Keraline" à Hebignac, **qui sont à réactiver par la Préfecture ;**
- de Donges (Total, Antargaz, SFDM parcs A et B)
- de Montoir de Bretagne (Elengy, Yara)
- de Saint-Nazaire (Airbus Atlantique et Rabas Protec)
- au Comité de pilotage de l'activité de la Florentaise (Extraction du Noir de Brière), **qui est à réactiver par la Préfecture ;**
- de la station d'épuration des Ecosières, **qui est à réactiver par la Préfecture.**

### **3) Une surveillance continue :**

- de l'application du Plan de Prévention des Risques Littoraux adopté ;
- de l'avancement de l'étude de zone sur l'agglomération ;
- du suivi du travail fait sur le trait de côte ;
- du Sentier des douaniers ;
- à la concertation de suivi du parc éolien du banc de Guérande ;
- à la mise en pratique du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et de ses évolutions ;
- à la mise en pratique du Périmètre de protection des Espaces Agricoles et Naturels.
- de l'extension du Port et la protection de la Vasière de Méan ;

### **4) Une volonté permanente pour le maintien de :**

- notre vigilance à la conservation et l'entretien d'espaces qui font la qualité environnementale de cette agglomération, sans oublier l'Estuaire qui fait la richesse de certains, sans le respecter
- notre participation au Conseil de Développement de la Carene, au travers de différents groupes de travail ;
- notre participation à la Commission extramunicipale sur les projets "Petit Maroc, îlot STEF".

Le Président de la SPCNE, Michel CHAUSSE